

- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011 -

Conseil Municipal du 15 février 2011

LE CONTEXTE NATIONAL

Le gouvernement entend mener une politique forte de rigueur budgétaire afin de diminuer le déficit public de la France qui atteindra le niveau record de 7,7% du PIB cette année. Ainsi, le projet de loi de finances 2011, élaboré dans un contexte d'après-crise marqué par une reprise à la fois fragile et incertaine, prévoit d'importantes coupes dans les dépenses publiques de fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement et d'intervention devraient être réduites de 5%.
- Le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique continuera avec la suppression de 31 638 postes ; l'Education Nationale demeure le ministère le plus touché avec 16 000 postes supprimés.
- Les collectivités locales subiront pendant trois ans le gel des dotations de l'Etat.

Un moratoire est prévu sur les normes réglementaires afin de fournir aux collectivités locales une maîtrise de leurs dépenses.

Au niveau des recettes, principalement constituées des recettes fiscales, la réduction de certaines niches fiscales et sociales qui correspond à une augmentation ciblée d'impôts devrait permettre un gain supplémentaire de 1,7 milliards d'euros.

Parallèlement, le gouvernement refuse de toucher au bouclier fiscal qui coûte environ 600 millions d'euros par an à l'Etat et qui apparaît désormais, selon le Ministre du Budget, comme le symbole de l'injustice.

En résumé :

- Les dépenses totales du budget général de l'Etat sont estimées à 360 milliards d'euros.
- Les recettes sont estimées à 271 milliards d'euros.
- Le solde budgétaire s'établira donc, en 2011, à - 89 milliards d'euros.

Il convient de souligner que ces prévisions reposent sur une hypothèse de croissance retenue par le gouvernement de + 2%, après une hausse de + 1,5% en 2010.

Les économistes restent sceptiques sur la capacité de l'économie française à atteindre l'an prochain cet objectif de croissance de 2%, leur prévision restant bien inférieure à cette hypothèse.

L'inflation anticipée reste stable à 1,5 pts en 2011 contre 1,2 en 2010.

Par ailleurs, la dette publique a atteint, en 2010, 82,9% du PIB contre 78,1 en 2009, soit une hausse de 5 pts. Pour 2011, on peut estimer le rapport en hausse à 87,4%, en baisse à 86,8% en 2012 et 85,3% en 2013.

Pour mémoire, la dette des Administrations Publiques Locales représentait, en 2009, 8,2% du PIB soit 11% de la dette nationale.

Dans un contexte de seuil critique d'endettement des états et de politique d'austérité en Europe, le risque de voir les taux augmenter est faible, sauf en cas de choc externe ou de hausse spéculative sur les matières premières.

Toutefois, les marchés de taux restent influencés par une croissance faible d'où un risque déflationniste à court terme et inflationniste à long terme.

LE BUDGET DE LA VILLE

Pour mémoire, les budgets annexes de la ZAC de Taure et de l'Assainissement ont été clôturés au 31/12/2009.

Afin de maintenir un équilibre financier et de continuer à pouvoir investir dans le développement de la commune et la préservation des équipements, le Budget Primitif 2011 de la Ville prendra en compte les priorités suivantes :

- Maîtrise des dépenses courantes,
- Stabilité de la pression fiscale,
- Mise en valeur et entretien du patrimoine;

I - La section de Fonctionnement

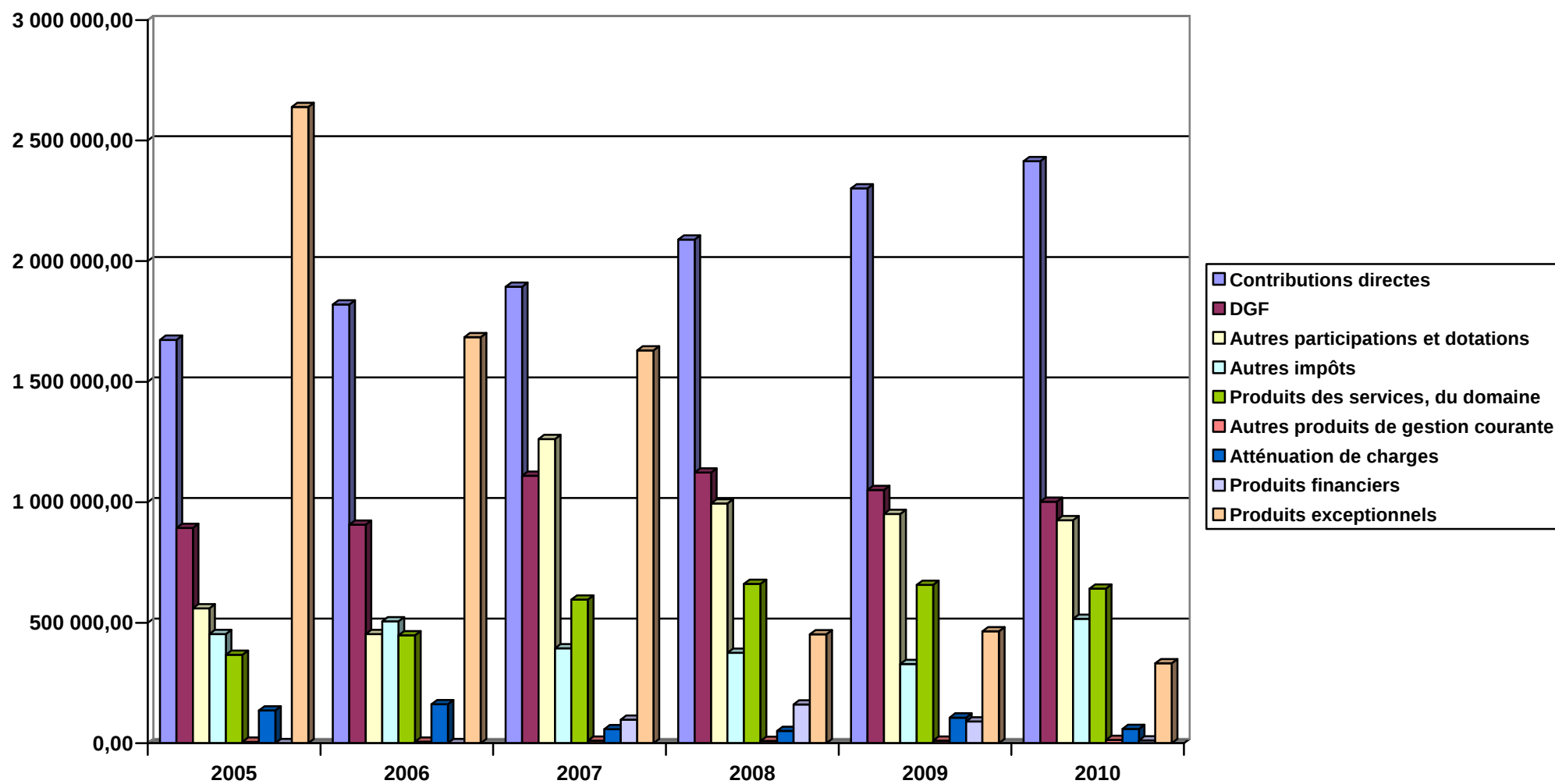
1) Les produits

Les recettes de fonctionnement reposent à 41% sur la fiscalité directe et à 32,30% sur les dotations de l'Etat.

Recettes Réelles de Fonctionnement

Source : CA, CA 2010 provisoire.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Contributions directes	1 673 706,25	1 820 546,76	1 893 124,00	2 089 697,00	2 301 600,00	2 414 105,01
DGF	894 056,00	906 920,00	1 109 760,00	1 122 898,00	1 050 974,00	1 001 890,00
Autres participations et dotations	559 716,36	453 274,43	1 261 642,46	995 345,64	951 105,75	925 386,69
Autres impôts	453 134,29	506 315,27	394 379,08	375 657,85	328 932,85	516 762,26
Produits des services, du domaine	367 121,21	447 672,60	595 546,46	660 984,89	657 171,75	641 916,39
Autres produits de gestion courante	6 059,00	6 573,36	11 040,00	10 070,00	10 361,87	13 629,25
Atténuation de charges	135 438,08	163 122,36	58 073,06	50 627,68	106 433,95	59 072,79
Produits financiers	4,59	4,59	97 847,36	161 853,91	90 546,51	11 554,90
Produits exceptionnels	2 639 944,71	1 684 846,40	1 629 914,72	452 231,02	464 614,65	332 009,21
TOTAL RRF	6 729 180,49	5 989 275,77	7 051 327,14	5 919 365,99	5 961 741,33	5 916 326,50



Le tassement observé depuis 2008 résulte à la fois de la baisse des dotations de l'Etat et de la diminution des produits exceptionnels représentés essentiellement par les cessions immobilières.

La fiscalité directe (chapitre 73)

Le coefficient de revalorisation des bases de la fiscalité directe locale est fixé à 2% par la loi de finances 2011 (1,2% en 2010) ; le produit des contributions directes, pour 2011, devrait ainsi se chiffrer à 2 463 000 euros (2 414 105 en 2010).

Les taux votés par la Ville ne varieront pas en 2011, de façon à ne pas augmenter la pression fiscale existante dans un contexte délicat pour une part significative de salvetains.

Il est donc important de préciser à la population que si les impôts locaux augmenteront en 2011, ce n'est pas le fait des décisions des élus municipaux mais celui de l'augmentation des bases prévue par la loi de finances et de l'augmentation des taux départementaux et régionaux.

La réforme de la taxe professionnelle intervenue au 1^{er} janvier 2010 et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (CET) ne devrait pas modifier pour 2011 les montants des produits de fiscalité reversés par la CCST (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).

Les dotations de l'Etat (chapitre 74)

Globalement, pour l'ensemble des collectivités, les dotations de l'Etat seront stables en 2011, 2012 et 2013. Elles se répartissent en plusieurs enveloppes dont la principale est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

L'indexation de la DGF est normalement déterminée par l'inflation prévisionnelle estimée à 1,5% pour 2011. Néanmoins, compte tenu de l'objectif d'évolution "zéro valeur" du budget général de l'Etat fixé par la loi de finances 2011, le maintien de cette indexation n'est pas envisageable sans faire porter un effort trop important sur les autres enveloppes des dotations.

En conséquence, il n'est pas prévu d'augmentation de la DGF au budget 2011 de la ville. Son montant, en 2010, s'élevait à 1 001 890 euros et représente 16,93% des recettes réelles de fonctionnement.

La DSR (Dotation de Solidarité Rurale) devrait, selon la loi de finances 2011, varier de + 6,23% en volume pour ce qui est de l'enveloppe globale mise en répartition sur le budget de l'Etat. Sur le plan local, on serait plutôt sur une augmentation "au fil de l'eau", de l'ordre de + 2%. Cette dotation était de 83 914 euros en 2010.

En ce qui concerne la compensation des pertes de bases d'imposition à la taxe professionnelle, pour l'instant, aucun élément ne nous permet de déterminer son montant pour 2011.

La fiscalité indirecte (chapitre 73)

Elle est fortement dépendante des recettes encaissées au titre de la taxe additionnelle sur les droits de mutation perçue par la commune (281 158 euros en 2010, chiffre nettement supérieur à la prévision du BP).

Il s'agit d'une recette aléatoire, basée sur l'activité immobilière, que l'on peut estimer à 150 000 euros pour 2011.

Les cessions d'immeubles (chapitre 77)

La part relative des cessions d'immeubles au sein des recettes de fonctionnement ne cesse de diminuer : en 2010, les appartements de la ZAC des hospitaliers ont été cédés en vue de créer des logements sociaux. Il n'y a pas de projet de cession en 2011.

Les produits des services (chapitre 70)

Les produits des services sont liés aux tarifications (restauration scolaire, crèches, ...) revalorisées en juin 2010. On peut s'attendre à une légère hausse des produits de l'ordre de 2 à 3% en 2011, ceux-ci représentant 10% des recettes de fonctionnement.

Les produits financiers (chapitre 76)

1 500 000 euros sont placés sur des comptes à terme auprès du Trésor Public. Leur rémunération ne devrait pas dépasser 10 000 euros en 2011 du fait de taux d'intérêts très bas.

Les recettes exceptionnelles (chapitre 77)

De part leur nature (remboursements d'assurance, mandats annulés sur exercices antérieurs, ...), elles sont difficiles à estimer. Compte tenu du dernier versement de Promomidi au titre de la convention d'aménagement de la ZAC de l'Apouticayre (environ 30 000 euros), elles sont évaluées à 100 000 euros pour 2011.

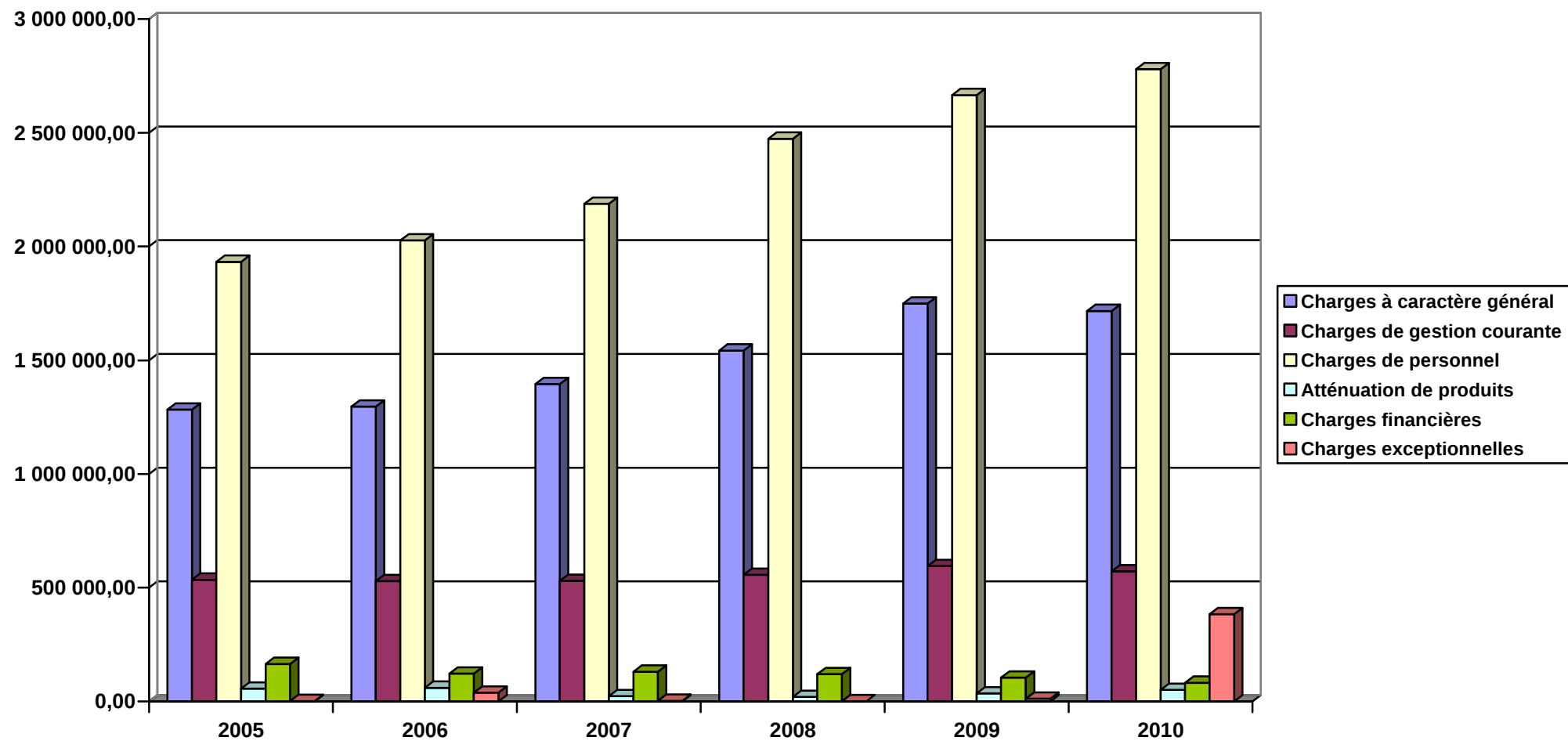
2) Les charges

Il faut noter que les dépenses réelles de fonctionnement subissent une hausse exceptionnelle, en 2010, due au reversement au SMEA 31 de l'excédent de la section d'exploitation du budget annexe de l'assainissement pour 369 063 euros. Cette dépense est équilibrée en recette par une augmentation du chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté) du budget de la ville (prévisions inscrites en DM2 du budget 2010).

Dépenses Réelles de Fonctionnement

Source : CA, CA 2010 provisoire.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charges à caractère général	1 282 912,74	1 295 898,76	1 395 022,18	1 543 032,60	1 749 330,11	1 716 696,57
Charges de gestion courante	535 091,96	529 416,27	530 033,47	556 724,17	595 445,22	571 888,89
Charges de personnel	1 932 464,77	2 027 220,25	2 188 608,18	2 473 902,43	2 666 474,74	2 779 893,09
Atténuation de produits	55 796,70	59 699,42	22 975,94	19 564,35	34 574,56	50 329,70
Charges financières	164 183,51	122 082,75	129 956,81	119 812,56	104 357,83	81 802,02
Charges exceptionnelles	1 382,55	38 427,29	2 642,90	255,00	11 870,00	383 712,80
TOTAL DRF	3 971 832,23	4 072 744,74	4 269 239,48	4 713 291,11	5 162 052,46	5 584 323,07



Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre représente le train de vie de la commune ; il enregistre les dépenses liées au bon fonctionnement des services (achat de matières et fournitures, prestations de service, ...) et nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

En légère baisse sur l'exercice 2010, ce poste s'élève à 1 716 696 euros, soit 30,74% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'objectif est de continuer à maîtriser ces dépenses, grâce notamment à la poursuite de la rationalisation des achats et la renégociation des contrats arrivant à terme au cours de l'année.

Les charges les plus significatives de ce poste sont :

- Les contrats de prestations de service pour 764 658 euros, soit 44,54% ; en 2011, les dépenses relatives au CLAE et CLSH devraient subir une hausse de 3 à 4%.
- Les contrats de maintenance, dont une partie devrait être revue en négociation, ont un coût estimé à 63 000 euros.
- Les dépenses relatives aux fluides pour 271 230 euros, soit 15,79%.
- Le nettoyage des locaux pour 50 000 euros.

A partir de 2011, l'entretien des espaces verts de l'Apouticayre sera effectué en prestation de service extérieure (coût estimé à 30 000 euros).

Les charges de personnel (chapitre 012)

Ratios dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Source : CA et DGCL

En %	2007	2008	2009	2010
Commune	51,26	53,29	52,52	49,78
Moyenne de la strate	52,10	52,50	53,10	52,60

Les dépenses de personnel qui représentent une part significative des dépenses de fonctionnement, se sont stabilisées en 2010. En effet, l'ensemble des services de proximité (crèches, écoles, administration, ...) sont pourvus en effectif. Par ailleurs, les agents partant à la retraite seront remplacés par des agents en début de carrière ce qui permettra de ne pas augmenter la masse salariale. Elle est estimée à 2 800 000 euros pour 2011, en tenant compte du GTV (Glissement Technicité Vieillesse). Le maintien de l'effectif dans des valeurs proches de la moyenne de la strate permet à la commune d'offrir une qualité de service élevée et constante sans augmenter les dépenses de personnel. La commune poursuit ainsi sa politique de préservation de l'emploi public, qui permet tout à la fois des coûts maîtrisés et une continuité du service public.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Elles concernent :

- Les participations aux syndicats et autres organismes (SDIS, ATD, SITPRT, SMPE, SIENAT et SDEHG). L'adhésion de la commune à ces organismes permet l'utilisation de services publics intercommunaux et départementaux qui concourent à la sécurité, au transport de voyageurs, ainsi qu'à l'entretien et au développement des réseaux.
- La subvention de fonctionnement du CCAS.
- Les subventions de fonctionnement aux associations (152 000 euros).

Compte tenu de la stabilité des demandes budgétaires, ce poste ne devrait pas subir d'augmentation conséquente (environ 3%).

Les atténuations de produits (chapitre 014)

Il s'agit du prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU au profit du Fonds Régional d'Aménagement Urbain de Midi-Pyrénées. Il varie en fonction du nombre de logements sociaux de la commune et sera notifié, par arrêté préfectoral, au mois de mars. Il était de 50 329 euros en 2010.

Les charges financières (chapitre 66)

En 2010, cette ligne enregistre une baisse sensible d'un peu plus de 22 000 euros, conséquence directe de la baisse des taux d'intérêt et d'emprunts terminés.

Pour 2011, le désendettement de la ville se poursuivant, le montant des intérêts payés sera de 73 832 euros, celui des ICNE de – 5 545 euros (différence ICNE 2010 et 2011).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

En 2010, elles concernent essentiellement le reversement de l'excédent de la section d'exploitation du budget assainissement au SMEA 31.

Pour 2011, la prévision prendra en compte d'éventuels titres annulés sur exercices antérieurs ou de subventions exceptionnelles.

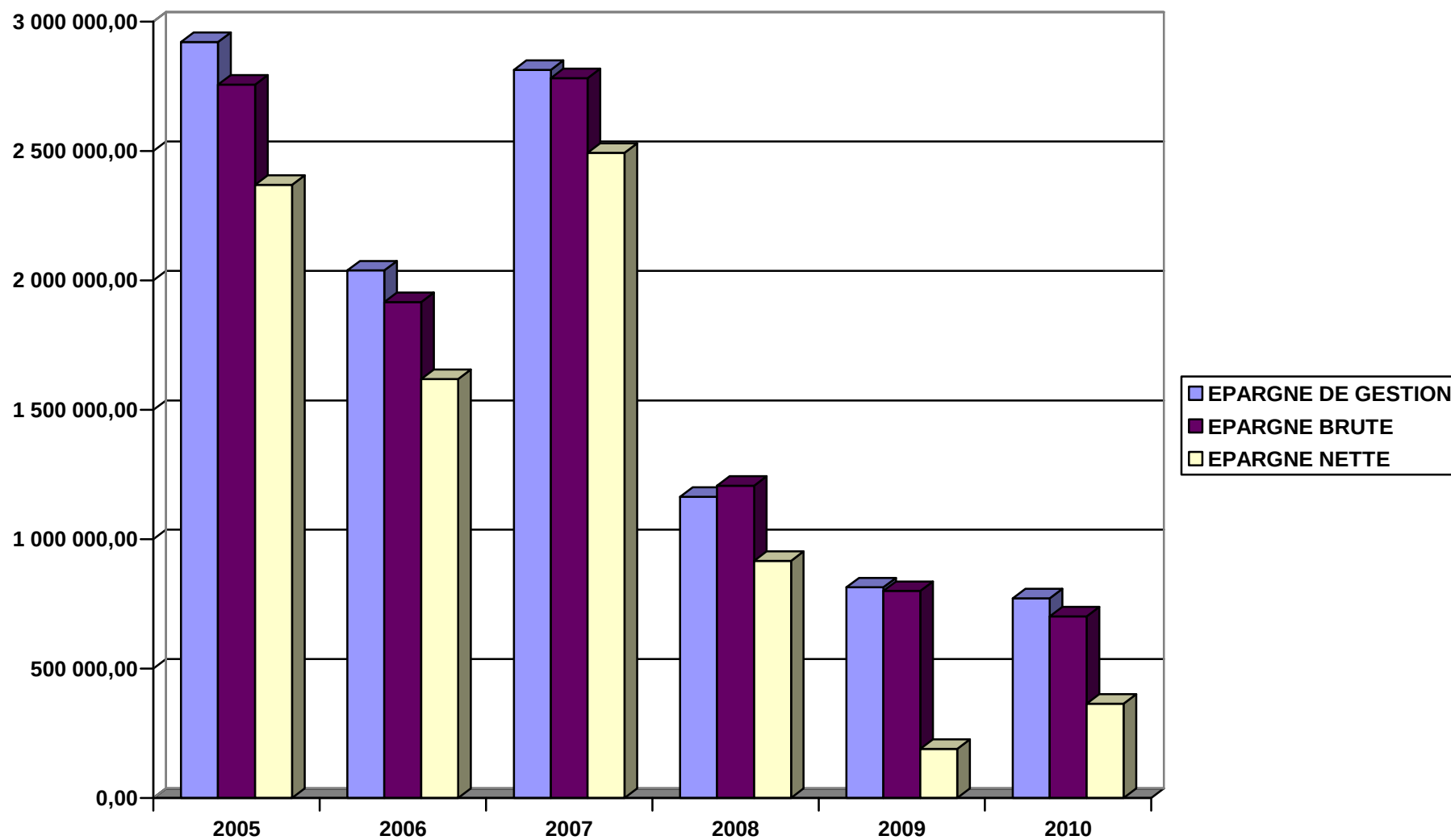
3) L'épargne

Solde de Fonctionnement

Source : CA, CA 2010 provisoire.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010 *
EPARGNE DE GESTION	2 921 527,18	2 038 609,19	2 814 197,11	1 164 033,53	813 550,19	771 314,18
- charges financières	164 183,51	122 082,75	129 956,81	119 812,56	104 357,83	81 802,02
+ produits financiers	4,59	4,59	97 847,36	161 853,91	90 546,51	11 554,90
EPARGNE BRUTE	2 757 348,26	1 916 531,03	2 782 087,66	1 206 074,88	799 738,87	701 067,06
- remboursement emprunts (K)	387 933,58	297 797,48	289 082,29	289 875,28	610 976,65	336 977,54
EPARGNE NETTE	2 369 414,68	1 618 733,55	2 493 005,37	916 199,60	188 762,22	364 089,52

* Sans reversement de l'excédent du BA d'assainissement (art 678).

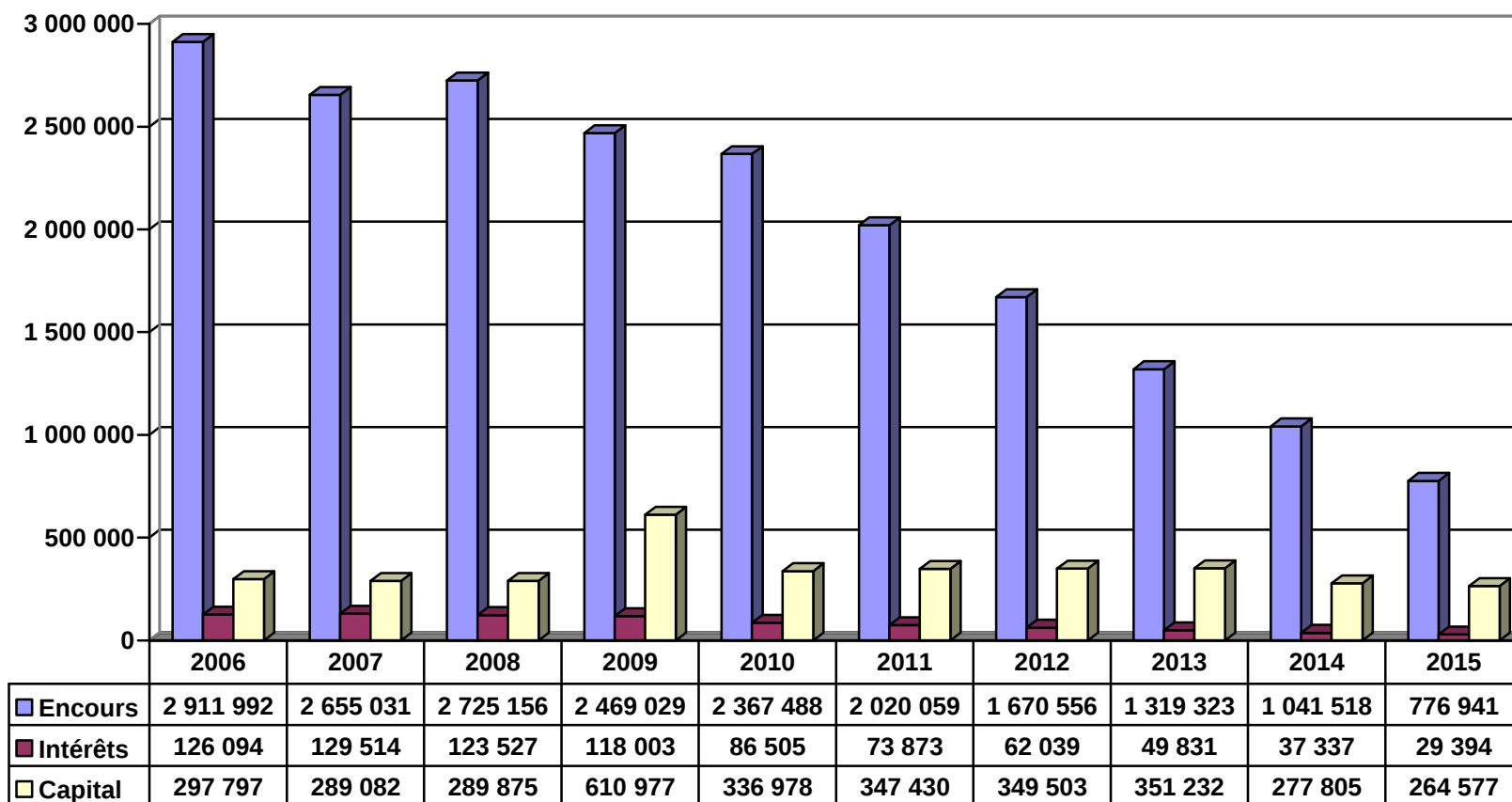


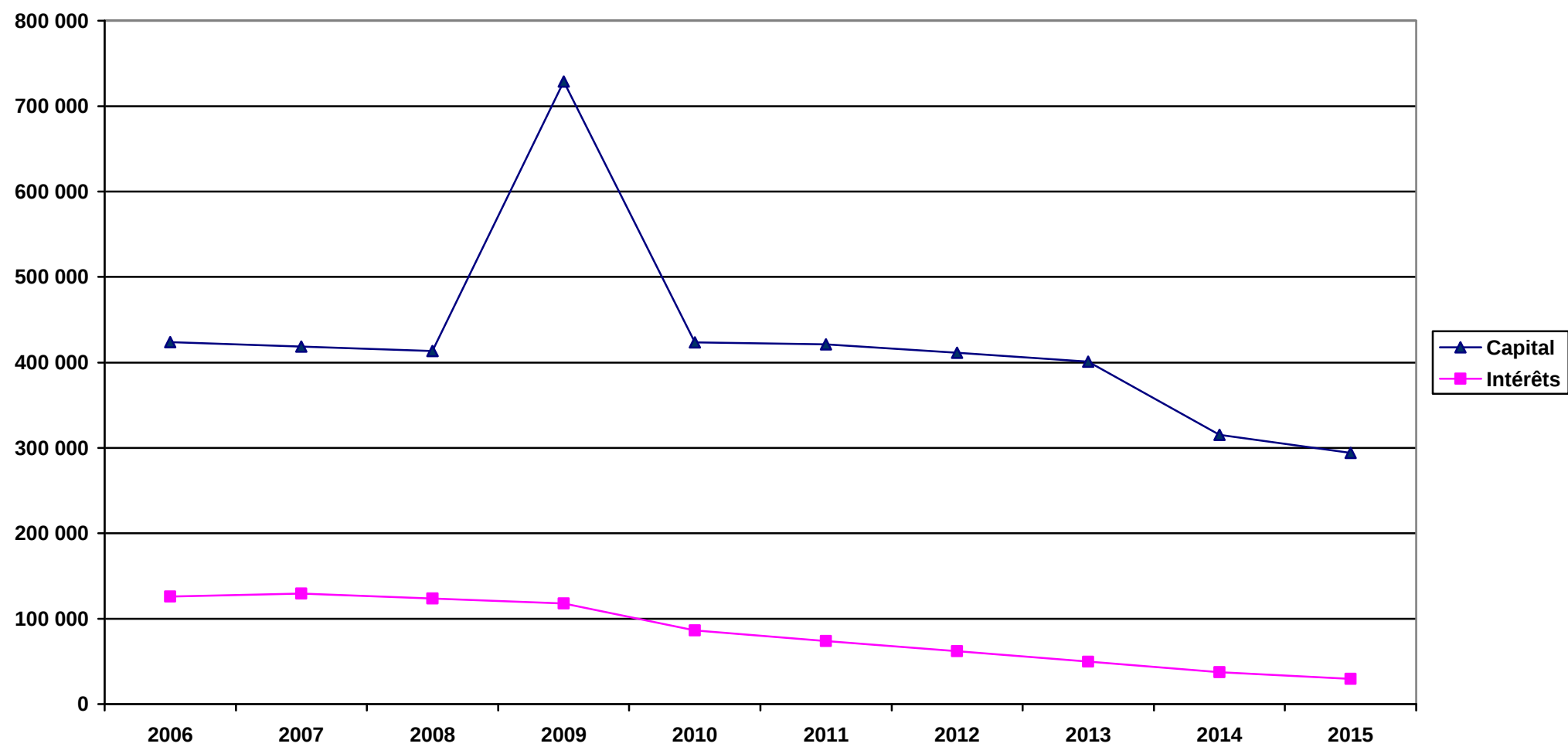
4) La dette

Répartition financière de la dette

Source : 2006 à 2010, CA au 31/12/N

2011 à 2015, prévision





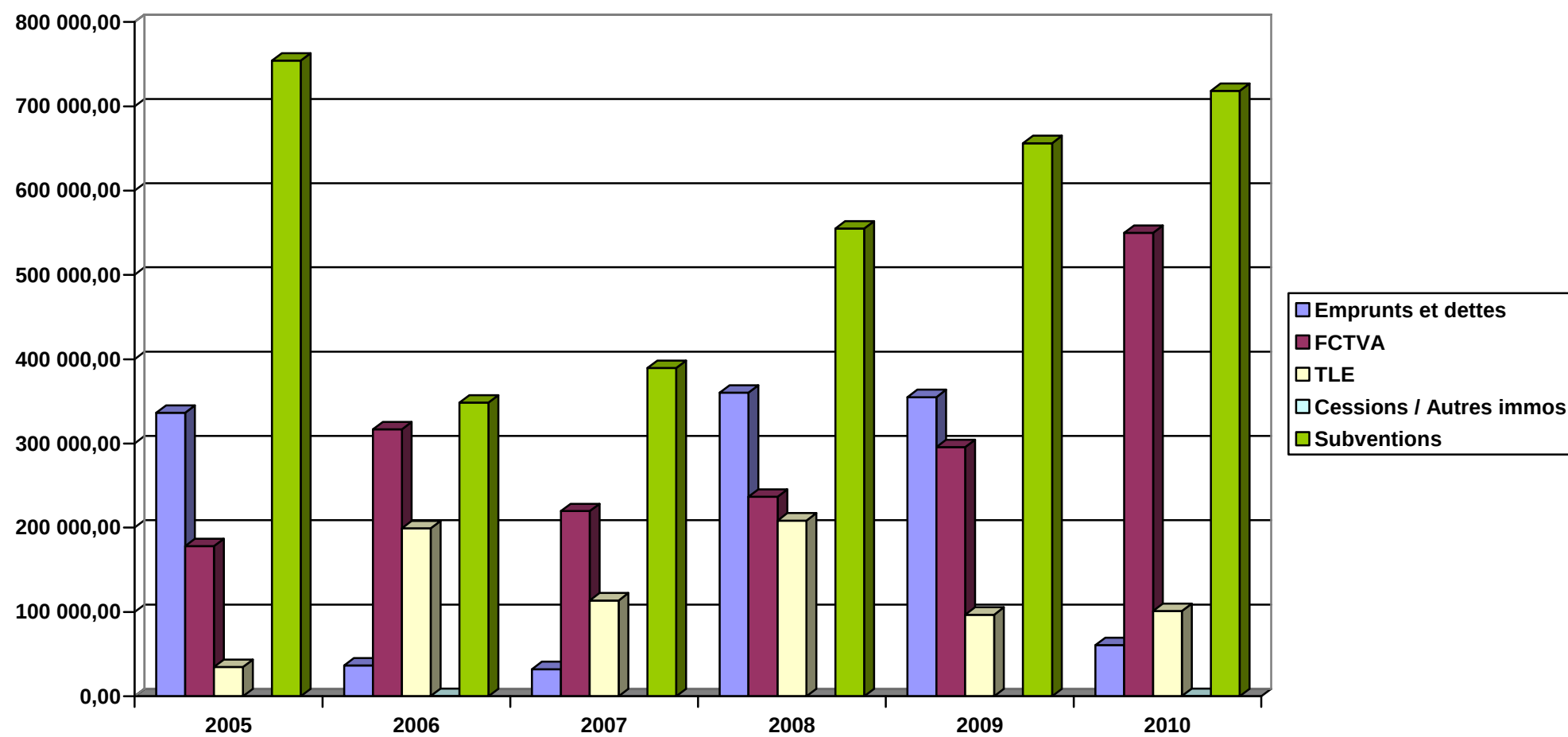
II - La section d'Investissement

1) Les recettes

Recettes Réelles d'Investissement

Source : CA, CA 2010 provisoire.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emprunts et dettes	336 385,18	36 500,00	32 122,00	360 000,00	354 850,00	60 775,35
FCTVA	178 043,92	316 705,36	219 572,93	236 895,61	295 671,42	549 850,33
TLE	34 693,00	199 244,00	113 716,00	208 324,00	96 835,00	101 172,00
Cessions / Autres immos		397,08				237,30
Subventions	754 257,15	348 391,62	389 669,89	555 041,56	656 158,49	718 305,06
TOTAL RRI	1 303 379,25	901 238,06	755 080,82	1 360 261,17	1 403 514,91	1 430 340,04



Les prévisions pour 2011 :

- Subventions 450 000 euros
- FCTVA 235 000 euros
- TLE 100 000 euros
- Autofinancement 750 000 euros

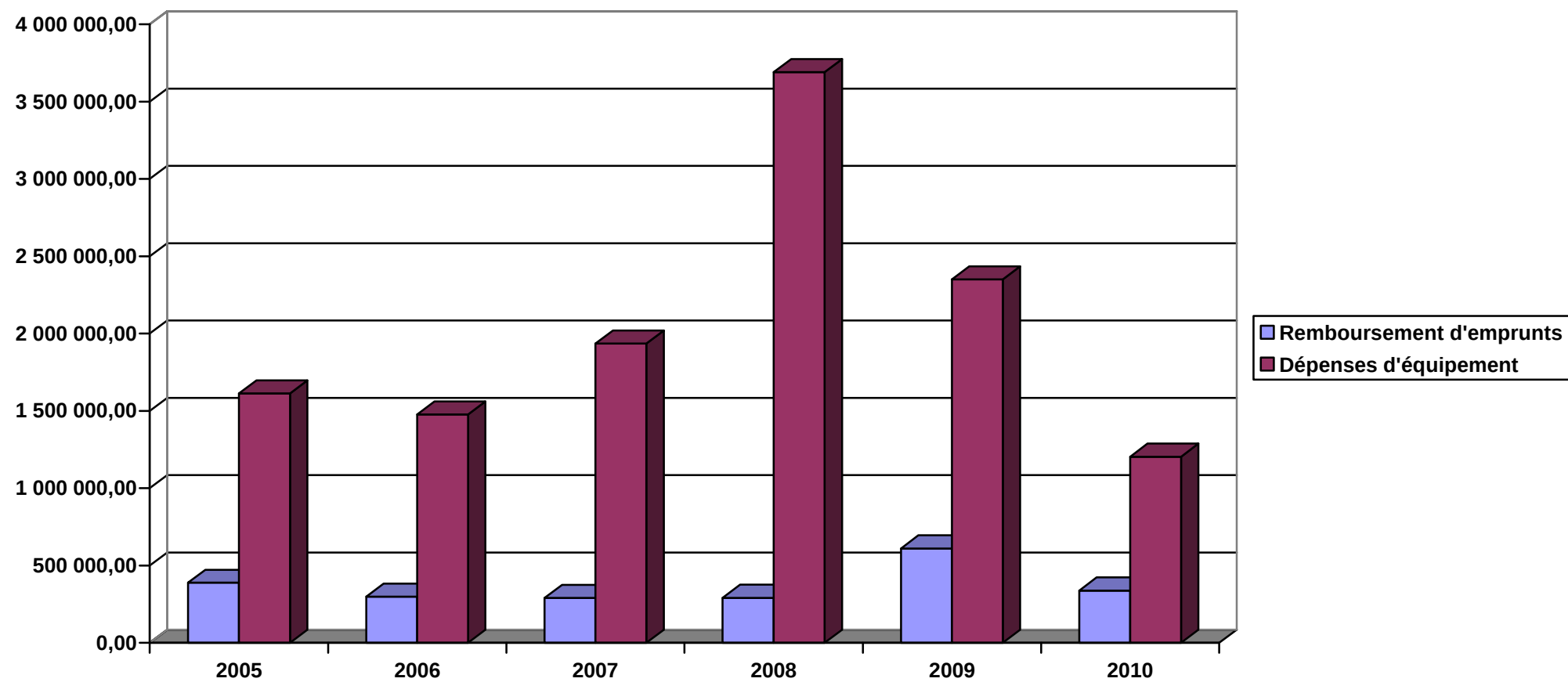
Un emprunt d'équilibre sera inscrit à hauteur de 3 000 000 d'euros, afin de permettre le financement de l'UCP et des projets de l'exercice présentés ci-dessous sans peser sur la réalisation des autres investissements. Compte tenu du très faible niveau d'endettement de la commune et de sa capacité de remboursement, le recours à l'emprunt aura une très faible incidence budgétaire et permettra de maintenir une politique dynamique d'investissement sans augmenter la pression fiscale.

1) Les dépenses

Dépenses Réelles d'Investissement

Source : CA, CA 2010 provisoire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Remboursement d'emprunts	387 933,58	297 797,48	289 082,29	289 875,28	610 976,65	336 977,54
Dépenses d'équipement	1 612 981,75	1 477 276,26	1 935 471,22	3 691 511,37	2 350 374,83	1 202 732,16
TOTAL DRI	2 000 915,33	1 775 073,74	2 224 553,51	3 981 386,65	2 961 351,48	1 539 709,70



Les grandes lignes pour 2011 :

Les investissements prévus pour 2011 traduisent la volonté affirmée de la municipalité de continuer la modernisation de la commune par la réalisation d'équipements nouveaux, résolument orientés vers l'avenir, tout en assurant la préservation et l'amélioration de l'existant.

Les principaux investissements initiés ou programmés pour 2011 sont les suivants :

- Construction de l'UCP pour 2 100 000,
- Voirie et environnement : 300 000 pour les rues des Roses, des Violettes et Bourdies,
- Travaux sur bâtiments (Eglise et Espace Boris Vian) pour 110 000,
- Espaces sportifs : gymnase (100 000) et stade (30 000),
- Ecoles pour 250 000 : préau Marie-Curie, Condorcet, sécurité incendie les Trois Chênes, cour et salle d'activités les Petits Lutins,
- Acquisition de matériel et d'équipement pour 200 000,
- Espaces verts pour 150 000 (dont Bouchetis).

Le remboursement du capital de la dette

Il est prévu pour 347 430 euros.

Les restes à réaliser de l'exercice 2010

Ils s'élèvent à 437 702 euros.

Au final, compte tenu des restes à réaliser, des crédits reportés et des propositions nouvelles, le total des dépenses d'investissement devrait se situer à 5 000 000 d'euros.

En conclusion, les principales orientations budgétaires pour l'année 2011 tendent à préserver l'équilibre financier et une bonne stabilité de l'ensemble du budget, malgré la baisse continue des aides de l'Etat. Le soutien à l'investissement est assuré à la fois par un échelonnement rigoureux des programmes mis en place et un financement réparti entre les ressources propres de la commune et une dette maîtrisée. La stabilité des dépenses de fonctionnement est soutenue par une politique de rationalisation des achats et de l'ensemble des dépenses courantes qui permet le maintien et le développement d'un service public de qualité. Cette approche budgétaire, réaliste et rationnelle, permet de conserver des taux de fiscalité directe locale identiques aux années précédentes.